

15 décembre 1978

Ch 18. Dez. 78 14

Note à la Division politique II

(en réponse à sa lettre circulaire du 14 novembre 1978)

Voyage du Chef du Département en Afrique occidentale

(Nigéria, Cameroun, Haute-Volta, Côte d'Ivoire, Sénégal)

Relations culturelles de la Suisse
avec les pays d'Afrique

D'une manière générale, nos relations culturelles avec les pays d'Afrique sont ténues, voire inexistantes.

Notre présence culturelle en Afrique a été, il faut bien le reconnaître, souvent négligée jusqu'ici, notre action ayant été orientée trop exclusivement vers des pays de tradition européenne.

Pour faire suite au débat culturel engagé lors de la dernière Conférence des Ambassadeurs, une réflexion est en cours entre notre Département et la Fondation Pro Helvetia, qui devrait aboutir à l'élaboration d'un programme à moyen terme de notre action culturelle à l'étranger dans lequel seront établies des priorités régionales. Il s'agira donc, à cette occasion, de reconsidérer et d'élaborer nos relations culturelles futures avec les pays africains notamment.

Les perspectives de développement de notre présence culturelle dans le sens traditionnel d'une "promotion de nos exportations culturelles" sont certes peu favorables en Afrique, comme dans les pays du tiers monde en général, et ce pour des raisons à la fois sociologiques et historiques évidentes. Nos



manifestations culturelles d'usage ne peuvent, en effet, s'adresser qu'à une rare élite, sans compter que toute "propagande" culturelle d'origine européenne risque d'être mal reçue par de jeunes nations à la recherche de leur identité culturelle et qui semblent redouter le néo-colonialisme sous toutes ses formes, dans leur désir de sauvegarder leurs valeurs traditionnelles.

Il conviendrait donc de favoriser, dans l'élaboration de nos relations futures avec l'Afrique, comme avec les autres pays du tiers monde, ce que l'Ambassadeur Stauffer appelle, dans les études qu'il a consacrées à notre politique culturelle, la "seconde voie" de notre action culturelle, en faisant mieux connaître les nombreux trésors des cultures étrangères que renferment nos musées, bibliothèques ou collections privées, et surtout, en utilisant mieux les travaux souvent remarquables effectués par nos hommes de science et nos artistes dans des domaines tels que l'ethnologie, la musicologie, l'archéologie, la muséographie, etc.

Ces travaux, qui constituent le meilleur témoignage de notre intérêt pour les cultures ou civilisations des pays du tiers monde en particulier, seraient en outre notre meilleure introduction auprès d'eux.

Une telle politique culturelle, qui viserait à présenter non plus seulement une image de notre propre culture, mais également une image de la culture des pays auxquels on s'adresse, pourrait seule contribuer à l'instauration, avec les pays en développement, de relations culturelles qui soient de véritables échanges et qui tiennent mieux compte des besoins de nos partenaires en les aidant dans la recherche de leur propre identité. Elle serait en outre l'expression de la nécessaire dimension culturelle qu'il convient de donner à la coopération au développement (cf. annexe : note de la Division

./.

politique III à l'Ambassadeur Heimo "zur kulturellen Dimension des Nord-Süd-Verhältnisses" du 24 novembre 1977).

En Afrique occidentale, l'oeuvre de Jean Gabus dans le cadre du futur "Musée des civilisations noires" de Dakar constitue sans doute le meilleur exemple à cet égard.

A l'occasion du Premier Festival mondial des Arts Nègres en 1966, le Sénégal décidait la création d'un musée panafricain à Dakar dans un bâtiment nouveau offrant toutes les garanties techniques nécessaires et une présentation répondant aux critères les plus récents en matière de muséographie.

Engagé par l'UNESCO, puis par le Ministère sénégalais du Plan, le Professeur Jean Gabus, Directeur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, a participé au projet dès son origine, en tant que muséologue-conseil. Il est l'auteur du projet muséographique ("scénario", dont vous trouverez copie en annexe) et sa tâche est la suivante : choix des thèmes et des objets, fonction du Musée, préparation par des stages des différents collaborateurs du Musée, du Directeur général aux techniciens.

Cinq stagiaires sénégalais ont reçu des bourses de formation financées par la DDA. Quatre d'entre eux se trouvent actuellement en Suisse. La Commission nationale suisse pour l'UNESCO a joué un rôle d'intermédiaire entre la DDA et le Professeur Gabus pour la réalisation de ce projet de formation.

Le Président Senghor qui porte beaucoup d'intérêt à ce musée en création, y fera sans doute allusion lors de la visite du Chef du Département. Le Professeur Gabus, dans sa lettre du 28 novembre 1978 (dont vous trouverez copie en annexe) suggère d'ailleurs qu'un bref déplacement sur les lieux de la future construction à la Baie des Madeleines soit envisagé.

Activités de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO
(CNSU) en Afrique occidentale

1) Projet de coopération avec l'Institut culturel africain
(ICA) de Dakar :

Ce projet, dont l'initiative revient à la CNSU, prévoit la mise à disposition du Centre régional d'action culturelle (CRAC) de Lomé (qui dépend de l'ICA) d'un documentaliste africain pendant quatre ~~ans~~^{mois} (financement DDA).

2) Coopération entre la CNSU et la Commission nationale
pour l'UNESCO de Haute-Volta :

Définie dans le cadre d'un aide-mémoire rédigé lors d'entretiens entre les Secrétaires généraux des deux Commissions nationales qui ont eu lieu en marge de la 20e Conférence générale de l'UNESCO, cette coopération prévoit notamment des échanges d'information, le "jume-lage" de deux écoles (écoles associées) ainsi qu'une coopération administrative (cf. annexe).

./.

Division politique III
p.o.

(F. Dubois)

Annexes :

- note à l'Ambassadeur Heimo
- lettre du Professeur Gabus
- "Scénario" du Musée de Dakar
- aide-mémoire (coopération CNSU et CNU Haute-Volta)

Copies (sans annexes) :

- Madame l'Ambassadeur F. Pometta
- CNSU
- DDA

CS 18. Dez. 78 14

CS 18. Dez. 78 14